


Informations de base	
<b>2017/2225(INI)</b> INI - Procédure d'initiative Effets de la politique de cohésion de l'Union en Irlande du Nord <b>Subject</b> 4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC) <b>Zone géographique</b> Royaume-Uni	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>REGI</b> Développement régional		VAUGHAN Derek (S&D)	07/09/2017
			Rapporteur(e) fictif/fictive NOVAKOV Andrey (PPE) FLACK John (ECR) PAET Urmas (ALDE) ANDERSON Martina (GUE/NGL) REINTKE Terry (Verts/ALE) D'AMATO Rosa (EFDD)	
	<b>Commission pour avis</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>CONT</b> Contrôle budgétaire		VAUGHAN Derek (S&D)	07/12/2017
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
	Politique régionale et urbaine		CREU Corina	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
26/10/2017	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
20/06/2018	Vote en commission		
27/06/2018	Dépôt du rapport de la commission	A8-0240/2018	Résumé
10/09/2018	Débat en plénière	CRE link	

11/09/2018	Décision du Parlement	<a href="#">T8-0323/2018</a>	Résumé
11/09/2018	Résultat du vote au parlement		
11/09/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2017/2225(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Mise en œuvre
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	REGI/8/11295

Portail de documentation				
<b>Parlement Européen</b>				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		<a href="#">PE620.793</a>	11/04/2018	
Avis de la commission	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">CONT</span>	<a href="#">PE620.996</a>	15/05/2018	
Amendements déposés en commission		<a href="#">PE622.106</a>	16/05/2018	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		<a href="#">A8-0240/2018</a>	27/06/2018	<a href="#">Résumé</a>
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T8-0323/2018</a>	11/09/2018	<a href="#">Résumé</a>
<b>Commission Européenne</b>				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		<a href="#">SP(2018)829</a>	11/03/2019	

## Effets de la politique de cohésion de l'Union en Irlande du Nord

2017/2225(INI) - 27/06/2018 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du développement régional a adopté un rapport d'initiative de Derek VAUGHAN (S&D, UK) sur les conséquences de la politique de cohésion de l'Union sur l'Irlande du Nord.

Soulignant la contribution positive de la politique de cohésion de l'Union en Irlande du Nord, notamment pour ce qui est de soutenir la reprise dans les régions urbaines et rurales défavorisées et de tisser des liens intercommunautaires et transfrontaliers dans le cadre du processus de paix, les députés se sont félicités des **financements prévus par le projet de cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 de la Commission**.

Ils ont indiqué que, outre les financements plus généraux de la politique de cohésion, l'Irlande du Nord a bénéficié en particulier de programmes transfrontaliers et inter- et transcommunautaires, dont le programme PEACE (plus de 1,5 milliard d'euros depuis 1995). Le programme PEACE a résolument contribué au processus de paix en Irlande du Nord, en soutenant l'accord de Vendredi saint et en favorisant la réconciliation entre les communautés. Plus d'un milliard d'euros seront dépensés par l'Union sous la forme d'aide financière pour le développement économique et social en Irlande du Nord et dans les régions voisines au cours de la **période de financement actuelle**, dont :

- 230 millions d'euros à investir dans le programme PEACE pour l'Irlande du Nord (pour un budget total de 270 millions d'euros) et
- 240 millions d'euros dans le programme Interreg V-A pour l'Irlande du Nord, l'Irlande et l'Écosse (pour un budget total de 280 millions d'euros).

Les programmes spéciaux de l'Union pour l'Irlande du Nord jouent un rôle capital à l'**appui du processus de paix**, car ils favorisent la réconciliation ainsi que les contacts inter- et transcommunautaires et transfrontaliers. Le financement est considéré comme « neutre » en Irlande du Nord et les députés se sont inquiétés du risque que la fin de ces programmes mette en péril les activités visant à renforcer la confiance transfrontalière et inter- et transcommunautaire et, par voie de conséquence, menaçant le processus de paix.

En plus de l'intention de la Commission de proposer de maintenir les programmes PEACE et Interreg dans sa proposition relative au CFP 2021-2027, les députés ont pris acte du **document de synthèse du Royaume-Uni** d'avril 2018 sur l'avenir de la politique de cohésion, dans lequel celui-ci fait état de sa volonté de trouver un successeur potentiel à PEACE IV et à Interreg V-A au-delà de 2020, en collaboration avec l'exécutif d'Irlande du Nord, le gouvernement irlandais et l'Union, ainsi que de son intention d'honorer ses engagements au titre des programmes PEACE et Interreg dans le cadre de l'actuel CFP.

Les députés ont également insisté sur le fait que le processus de réconciliation en Irlande du Nord constitue un exemple positif pour d'autres régions de l'Union qui ont été en proie à des conflits. Les bonnes pratiques mises en œuvre au regard des fonds consacrés à la cohésion et du **programme PEACE devraient servir de modèle à l'UE** et être diffusées dans l'optique de mettre un terme à la défiance entre communautés dans les conflits et de parvenir à une paix durable ailleurs en Europe, voire dans le reste du monde.

En dernier lieu, les députés ont estimé que plus d'efforts devaient être fournis pour **informer le grand public** de l'incidence des projets financés par l'Union à l'égard du processus de paix et du développement économique de la région.

## Effets de la politique de cohésion de l'Union en Irlande du Nord

2017/2225(INI) - 11/09/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 565 voix pour, 51 contre et 65 abstentions, une résolution sur les conséquences de la politique de cohésion de l'Union sur l'Irlande du Nord.

**Le rôle important de la politique de cohésion:** soulignant la contribution positive de la politique de cohésion de l'Union en Irlande du Nord, notamment pour ce qui est de soutenir la reprise dans les régions urbaines et rurales défavorisées et de tisser des liens intercommunautaires et transfrontaliers dans le cadre du processus de paix, les députés se sont félicités des **financements prévus par le projet de cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 de la Commission**.

Outre les financements généraux de la politique de cohésion, l'Irlande du Nord a bénéficié en particulier de programmes transfrontaliers et inter- et transcommunautaires, dont le **programme PEACE** (plus de 1,5 milliard d'euros depuis 1995).

Le programme PEACE a résolument contribué au processus de paix en Irlande du Nord, en soutenant l'accord du Vendredi saint et en favorisant la réconciliation entre les communautés. Plus d'un milliard d'euros seront dépensés par l'Union sous la forme d'aide financière pour le développement économique et social en Irlande du Nord et dans les régions voisines au cours de la **période de financement actuelle**, dont :

- 230 millions d'euros à investir dans le programme PEACE pour l'Irlande du Nord (pour un budget total de 270 millions d'euros) et
- 240 millions d'euros dans le programme Interreg V-A pour l'Irlande du Nord, l'Irlande et l'Écosse (pour un budget total de 280 millions d'euros).

**Après 2020:** le financement est considéré comme « neutre » en Irlande du Nord et les députés se sont inquiétés du risque que la fin de ces programmes mette en péril les activités visant à renforcer la confiance transfrontalière et inter- et transcommunautaire et, par voie de conséquence, menacent le processus de paix.

Sans préjudice des négociations entre l'Union et le Royaume-Uni, le Parlement a estimé indispensable que l'Irlande du Nord soit en mesure, au-delà de 2020, **de participer à certains programmes spéciaux de l'Union, tels que le programme PEACE et le programme Interreg V-A pour l'Irlande du Nord, l'Irlande et l'Écosse**. Il a en outre demandé dans le contexte du CFP de l'après-2020, que tous les instruments financiers pertinents soient mis en œuvre pour permettre de poursuivre les objectifs de la politique de cohésion.

Le Parlement a pris acte de l'intention de la Commission de proposer de **maintenir les programmes PEACE et Interreg** dans sa proposition relative au CFP 2021-2027. Il a également pris acte du document de synthèse du Royaume-Uni d'avril 2018 sur l'avenir de la politique de cohésion, dans lequel celui-ci fait état de sa volonté de **trouver un successeur potentiel à PEACE IV et à Interreg V-A au-delà de 2020**.

Par ailleurs, les députés ont insisté pour que la population d'Irlande du Nord, et notamment les jeunes, puissent continuer d'avoir accès à des échanges économiques, sociaux et culturels dans toute l'Europe, notamment au **programme Erasmus+**.

Enfin le Parlement a mis l'accent sur le fait que les bonnes pratiques mises en œuvre au regard des fonds consacrés à la cohésion et du programme PEACE devraient **servir de modèle à l'UE** et être diffusées dans l'optique de mettre un terme à la défiance entre communautés dans les conflits et de parvenir à une paix durable ailleurs en Europe, voire dans le reste du monde.